55me Année — Nouvelle série — No 224 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 29 AVRIL 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le Musée de Sisteron

C'est dans les premiers jours de Mai qu'aura lieu officiellement cette cérémonie d'un caractère à la fois public et privé.

Il conviendrait à ce propos de mettre au point et au préalable certaines légères erreurs d'interprétation qui pouvaient être commises de très bonne foi !...

La création de ce Musée ne résulte pas en effet d'une fondation particulière, ni d'un don ni d'un legs aux générosités les mieux placées comme aux intentions les plus louables. C'est une délibération du Conseil Municipal suivie d'un vote unanime qui en a formulé le principe, puis établi le projet. Ce Musée sera par conséquent la propriété de la ville et un premier local provisoire a été désigné en attendant une installation un peu plus complète et définitive.

Il convient d'adresser l'expression de nos remerciements à l'assemblée de nos Ediles qui, tout en s'occupant des affaires primordiales de la Cité ont compris que les choses artistiques et immatérielles pouvaient avoir aussi leur raison d'être et même leur utilité générale et nécessaire et tout aussi bien que les autres.

Notre population ne sera pas seule à en bénéficier. Les nombreux étrangers qui visitent notre ville sauront apprécier, eux aussi, ce nouvel organisme qui pouvait faire défaut à notre cité.

Certaines Initiatives individuelles méritant d'être soutenues et encouragées, mais contrariées par les évènements, ont fait différer cette réalisation qui aujourd'hui est un fait acquis.

Un petit problème pouvait se poser. Par qui devait être élue la Commission préparatoire et indispensable, selon les règlements des Beaux-Arts ?

Cette commission peut être choisie en effet, avec des membres de bonne volonté pris en dehors des pouvoirs publics ou de leurs assemblées mais devant offrir cependant certaines garanties de compétence et d'ordres divers.

Le nombre des membres de cette commission n'est nullement limitatif et rien n'empêche qu'il ne soit complété ou élargi avec le concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les capacités multiples qui peuvent se réunir et se grouper sur ce terrain essentiellement artistique et d'où personne n'est exclu.

Et par exemple la petite fille de l'historien De Laplane qui nous étonne par la vivacité de son âge et de ses souvenirs pourrait se joindre à nous, ainsi que quelques autres dont l'activité intellectuelle ou organisatrice fournirait ainsi de très profitables appoints. C'est le privilège et la supériorité de l'effort artistique de pouvoir enfin rapprocher tout le monde et de pouvoir réaliser cette union si difficile qui permet seule de créer les choses durables.

Un Musée reste bien par définition « ce qui se conserve ». Il s'aggrandit se développe et ajoute au respect du passé les promesses du présent et celles de l'Avenir. Le Musée de Sisteron doit rencontrer l'approbation unanime de tous au lieu de ce dénigrement qui semble vicier toutes les entreprises.

Et c'est la raison pour laquelle a été primitivement constitué l'autre jour cette sorte de Conseil de Régence, de contrôle et de surveillance et destinés plus tard à donner son avis sur l'acceptation ou le rejet des futures libéralités, des futurs agrandissements de ce Musée d'abord assez modeste et qui n'en est qu'à ses débuts. De nouvelles collections de tous genres viendront s'ajouter à celles dont nous parlerons bientôt dans un prochain article et dans lequel nous comptons rappeler justement cette Exposition d'Art Alpin et d'Art Provençal qui se tint il y a quelque 25 ans déjà dans les locaux de notre ancienne Sous-Préfecture.

Voici donc, à titre d'indication pour nos lecteurs, la composition de ce petit Conseil destiné à examiner des questions nombreuses, complexes et assez délicates.

Président : M. E. Paret, Maire et Conseiller Général ;

Vice-Présidents : MM. Michel Henri et Maldonnat Marius ;

Secrétaires : MM. Pierre Colomb et Paul Michel ;

Trésoriers : MM. Midol et Fauque ;

Aménagement : MM. Gallissian et Javel ;

Délégué à la presse : M. Suquet;

Membres : MM. Collier, Coupier, Maffren, Docteur Niel, Ranque, Rolland et Sias.

Nous espérons rendre compte bientôt de la cérémonie d'ouverture et d'inauguration et de ce semblant de vernissage.

Hippolyte SUQUET.

EN ESCOUTANT LIS AUCEL

I

Tout en se fretant li parpèu
De bon matin quand lou soulèu
Alin pounchéjo vers la plano
Fau parti per gagna sa mauno ;
Sian à la fin dou mes de mai
Lou fén es toumba en endai,
E li tartiflo sount flourido.
En alucant l'erbo passido...

— Paire de qu'es aquel auçèu
Que tiro dret vers lou soulèu ?
— Aquel auçèu que fai d'esclandro
Aco pichoun es la calandro
Que canto.

II

En jusquo vers miéjour anan
Vira de fén tout en charrant,
Despuéi proun tèms l'i a plus d'aigagno
Anan se pausa senso lagno
Souto lis aubre de l'isclon ;
Fasént noste boun goustadon
Prochi l'eissour de l'aigo fresco.
En tirant dou carnié li lesco...

— Paire de qu'es aquèu plagnun
Que s'entendo amount dins l'oumbrun ?
— Ço qu'entèendes dins la piboulo
Aco pichoun es la tourdoulo
Que plouro.

III

Quand es acaba lou gousta
Avant que de se mai tourna
Vers lou presfa que nous espéro
Fasent un som souto l'aubéro.
Alin s'ausisse dins li bla
Mousta un dous cascaléjat
Qu'a just l'ér de sourti de l'erbo

— Paire de qu'es aquèu canta
A travès lis espigo verdo...
Que mounto dou sou paréila ?
— Ço que vénes alin d'ausi
Aco pichoun es la perdri
Que ris.

IV

Quand arribo lou calabrun
Dins li terro l'i a plus degun,
Satisfa de l'obro coumplido
Se recampan vers la bastido ;
En filant de long di draiou
Li grihet dedins li faiou
A niué sorton faire si fréto
Nous fan ausi si cansounéto...

— Paire, éilà dedins la sourniéro
Qu canto ansin 'me la fresquiéro ?
— Pichoun lou cant qu'as entendu
Es la machoto que dessus
Fai chut.

V

Moun paire encuéi que sies plus vièu
Que t'a recampa lou bon Diéu
Dins soun paradis plen d'estello
Rememore dins ma cervello
Tout ço que tu m'avies appres
Quand anavian ame lou fres
Espincha la Damo Naturo
De la baumo sus lis auturo...

— Paire qu'au es lou cantadis
Qu'ausisses uèi au paradis ?
— Pichoun au mitan dis arcange
Entende canta li lausange
Dis ange.

Louis CASTEL.

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

A l'occasion de la fête franco-russe le soir à 7 heures eu lieu un grand banquet de 125 couverts des Touristes des Alpes chez le caporal clairon Bonnet, à l'Hôtel des Trois Rois, rue Saunerie. Après le banquet, un bal à grand orchestre eu lieu à l'Alcazar.

Le 28 Octobre, les Touristes donnèrent une sérénade à l'un de ses membres, Bérard Firmin, à l'occasion de son mariage avec Mlle Chabrier Marie-Louise, de Peyruis.

Le 29 Octobre, les Touristes des Alpes, au son de la marche funèbre de Chopin, accompagnèrent à sa dernière demeure un de ses jeunes et des meilleurs membres Paul Brun enlevé à l'âge de 18 ans à l'affection de sa famille. Une superbe couronne fut offerte par la Société Musicale.

Le 23 Novembre, à l'occasion de la fête de Ste-Cécile, celle-ci fut célébrée suivant le rite habituel. Avec l'autorisation municipale, le concert des Touristes eut lieu Place de la Mairie, à 1 heure.

10 Février 1894. Les musiciens des Touristes des Alpes qui, par oubli ne recevraient pas de lettre de convocation, sont priés de se rendre à la réunion générale qui aura lieu Mardi 13 courant au siège de la Société sis dans la maison des quatre coins au 1er étage. Entrée par la porte à deux battants ornée de sculptures anciennes.

Objet : Communication importante et reprise des répétitions générales et de détail.

Liquidation par nos édiles de leur Municipale feue Harmonie Sisteronnaise créée comme utilité publique ayant eu M. Latapie, ensuite Féraud de Peipin et en dernier lieu M. Della Barratta comme chef (1er violon du grand théâtre de Marseille). Dans sa séance du 6 Mars 1894, le Conseil Municipal décida qu'il y avait lieu de supprimer l'emploi de chef de musique municipale, attendu que le crédit affecté à cet objet est absolument onéreux pour les finances municipales et ne répond plus à un besoin sérieux. Dans ces conditions M. Della-Barratta titulaire actuel de cet emploi de chef, cessera ses fonctions le 1er Juin, il recevra à titre de juste indemnité son traitement jusqu'à cette époque. M. le Maire est invité à vouloir bien prévenir M. Della-Barratta de cette décision, et voilà !

Pour la quatrième fois dans peu de temps, le 1er adjoint délégué dit Les instruments de musique utilisés autrefois par les Touristes comme défectueux, ensuite par la Fanfare Latapie, enfin à ce sujet, instruments et autres objets appartenant à la Commune, devront sans retard être concentrés dans le local des répétitions de la Musique Municipale (Stes Maries) pour que la Municipalité puisse en opérer le recolement (et une 4e fois) pour en faire un inventaire exact.

Devant cette délibération, les Touristes des Alpes auront-ils la liberté de reprendre leurs concerts sur le territoire communal sans être assujettis de demander l'autorisation municipale?....

Fête Patronale des 6 et 7 Juin 1894. Les Touristes ne prêteront pas leur concours à cette fête par suite d'un incident très regrettable survenu à leur sujet entre la Municipalité et le Comité des Fêtes.

10 Juin. Un concours départemental de musique aura lieu à Digne les 1er et 2 Juillet prochain. La Société des Touristes décide d'y participer et envoie son adhésion officielle à cet effet avec accord avec leur chef.

20 Juin. A cause de l'assassinat de Carnot, le concours musical départemental de Digne est renvoyé au 29 et 30 Juillet. Ce renvoi à cette date fut la cause d'incidents très regrettables qui eurent lieu au sein de la musique des Touristes par suite des divergences de vue entre les musiciens et leur chef au sujet de ce concours dans lequel la Société s'était engagée à participer. Une semaine environ avant, M. Marneffe, chef, fit observer qu'il était prudent de ne pas s'y rendre en prenant comme excuse qu'il avait été renvoyé à un mois plus tard que celle fixée précédemment mais beaucoup de musiciens, sur les 72 membres présents, lui répondirent que puisque la Société avait donné son adhésion, il fallait y participer quand même. Sur ce M. Marneffe fut formel dans son idée et dit que si la Société s'entêtait d'y aller, M. Marneffe se verrait obligé de résilier sa fonction de chef. Malgré celà la majorité des musiciens ripostèrent qu'ils se rendraient quand même au concours de Digne. Aussitôt M. Marneffe résilia sa fonction de chef et M. Turin en fit de même pour son titre de Président. Ils déclarèrent néanmoins qu'ils resteraient quand même membres de la Société, ce qui fut accepté par l'Assemblée.

(à suivre)

Les Fêtes de Pentecôte

Malgré un assez long silence, le Comité Permanent des Fêtes, toujours sous l'habile direction de M. Paul Michel, n'a pas reculé devant la lourde tâche de l'organisation des Fêtes de Pentecôte 1950.

Aujourd'hui, le Comité peut dire enfin à la population que ces fêtes seront célébrées avec tout l'éclat possible et seront encore plus belles que les années précédentes.

Le programme n'est pas encore dressé définitivement. Les musiques au nombre de six, donneront des flons-flons d'harmonie ; les jazz feront tourbillonner jour et nuit les disciples de Terpsychore ; les sports seront là pour tenir en forme les jeunes et les vieux, et la Compagnie de « L'Os » donnera la note gaie à toutes ces réjouissances.

La présentation du Corso, dûe au savoir et au fini des constructeurs de chars sisteronnais, sera la plus belle manifestation de ces quatre jours de fête, que présidera la Reine de Sisteron et ses Demoiselles d'honneur.

La nuit, la ville entière, ainsi que le Rocher de la Baume et la Citadelle brilleront sous des flots de lumière.

Nous espérons que ces fêtes feront le régal d'un grand nombre de visiteurs et qu'ils repartiront enchantés de leur séjour à Sisteron.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 26 Avril 1950.

Mon Cher Vieil Ami,

Je suis resté quelque temps sans te donner de mes nouvelles, très occupé par le mariage de mon huitième et dernier novi. C'est fini, c'est la clôture, le nid est vide, plus rien à vendre, je tire le rideau. Nous demeurons seuls avec la mère, un peu mélancoliques dans ce grand nid plein de silence alors qu'il fut autrefois plein de bruits et de cris juvéniles. Tous ceux qui ont eu ou qui ont encore le courage de fonder une famille savent combien celà représente de soucis et de peine ; mais arrivés au terme de la tâche, la satisfaction de l'avoir menée à bien paie de toutes les peines.

A ceux-là il est fort difficile d'admettre qu'il puisse exister des monstres à face humaine qui, à force de privations volontaires ou de coups font périr des fils nés de leur chair.

Des législateurs demandent aujourd'hui jusqu'à la peine de mort pour punir de tels crimes ; ce qui est anormal c'est qu'on ait attendu si longtemps pour sévir énergiquement.

Les punitions dérisoires infligées n'ont fait que multiplier ces forfaits. Il est vrai que beaucoup pourraient invoquer les circonstances atténuantes. Ils n'ont reçu aucune éducation morale; de plus les guerres quasi permanentes, déchaînées par les pseudo-civilisés, peuvent leur donner à croire que la vie humaine n'est pas plus respectable que la vie d'un lapin que l'on saigne sans remords, chaque fois que celà peut corser un menu. Ils ignorent ou veulent ignorer que le 5e commandement dit : Homicide point ne sera de fait ni volontairement.

Comment pourrait-ils prendre au sérieux le « Tu ne tueras point ». Comment auraient-ils scrupule à respecter la vie d'un enfant, simple souffle dans l'univers, alors que ceux qui pensent être les grands de la terre font massacrer leurs semblables par centaines de mille ?

Mon Cher Titin, le respect de la vie humaine et toute morale nécessaires au bonheur humain sont contenus dans le catéchisme qu'on nous apprenait quand nous étions jeunes et dont beaucoup se gaussent aujourd'hui.

C'est pourquoi il y a tant de crimes, tant de scandales à tous les étages de la société. La plupart de nos dirigeants passés ou présents ont voulu pour émanciper — qu'ils disaient — l'humanité des vieilles croyances, supprimer la foi en l'immortalité de l'âme qui implique la responsabilité dans l'au-delà, par le « tout finit à la fosse » qui donne toute licence aux vices humains. Ils ont voulu remplacer le catéchisme code chrétien, qui freina les instincts par la peur du gendarme auxiliaire de la justice des hommes, gardienne du Code Civil aussi intengible et rigide qu'un accordéon à clavier qui joue tous les airs qu'on veut bien lui faire jouer.

Ils ont remplacé la crainte de Dieu par la peur du gendarme. Le résultat, c'est que le gendarme est aujourd'hui reçu à coups de briques, de boulons ou de bouteilles et que chaque fois que le Législatif pond une nouvelle loi, ils sont aussitôt des centaines à chercher, à la loupe, la fissure par où leur astuce pourra la violer.

Non ! Vieux Titin, la morale a foutu le camp axphixiée par ceux qui avaient pris la charge de la faire connaître et respecter et toutes les lois innombrables qu'on nous bâtit ou qu'on renforce, ne la remplaceront pas.

On a voulu remplacer le « Aimez vous les uns les autres » chrétien par le «malheur aux vaincus» païen. Ce n'est pas de sitôt que la Paix règnera sur le monde qui est devenu la foire d'empoigne où la raison du plus fort est reine.

Excuse-moi, cher Titin, si je ne suis pas drôle aujourd'hui, je viens de lire mon quotidien, il m'a mis en rogne et donné la nausée.

Maintenant que ma tâche familiale est terminée, j'ai parfois envie de me retirer, non pas sous ma tente, comme Achille, mais dans un bois, celui d'Authon, par exemple, loin des journaux, des téléphones, de la radio ; manger des racines (à l'œil) boire de l'eau claire sur lesquels il n'y a ni taxe de transaction, ni taxe locale, ni taxe à la production, ni impôt sur les B.I.C., ni impôts progressif, ni taximètre, ni compteur à eau, ni, ni ; il y en a trop ; vive la Liberté ! Titin.

Si tu veux venir avec moi, cher ami, nous partirons ensemble de la Place de la Mairie en chantant avec joie, comme Manon et Desgrieux : Nous irons à Authon tous les deux! Nous irons à... etc...

A bientôt, cher ami.

Louis SIGNORET.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

FETE DU FAUBOURG. Le Faubourg La Baume célèbrera à partir d'aujourd'hui sa fête patronale. Il est inutile de dire que pendant ces trois jours de fête, ce charmant quartier sera le rendez-vous de tout un monde avide de distractions et le programme publié ci-dessous fera la réjouissance des petits et des grands.

Notons principalement la présence de la Société Musicale des « Touristes des Alpes » sous la direction de Paul Dollet, ainsi que celle de la Clique sous la direction de Maurice Blanc.

Espérons que ces trois jours de fête seront célébrés par un beau temps.

Voici le programme :

Samed 29 Avril : Grand Concours de Mounes. 1.500 frs de prix plus les mises fixées à 100 francs par équipe.

Dimanche 30 Avril : à 6 h. Salves d'Artillerie ; à 10 h. Aubade aux Sisteronnais ; à 12 h. Apéritifs ; à 14 h. Jeux d'Enfants, Concours de Chant ; à 16 h. 30 Défilé de la Clique et Concert par les « Touristes des Alpes ; à 18 h 30, Apéritif-Bal avec l'orchestre Blanc et son ensemble ; à 21 h. Reprise du Bal ; à 24 h. Election Surprise.

Lundi 1er Mai : Grand Concours de Boules à la longue. 5.000 francs plus les mises fixées à 150 francs par équipe. Inscription à 9 h. Lancement du but à 10 h. précises ; à 14 h. Concours de Pétanque. 4.000 frs plus les mises fixées à 150 frs par équipe ; à 17 h. Bal avec orchestre local.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité.

IL A ETE TROUVE

un VELO DAME. Le réclamer au Garage BUES, Place de l'Eglise.

SPORTS

SISTERON-VELO

La journée sportive organisée Dimanche dernier par les dirigeants du Sisteron-Vélo, fut réussie malgré un temps très froid.

Ce fut tout d'abord le tournoi de baskett-ball féminin et masculin qui commença dans la matinée et auquel participèrent les équipes tant masculines que féminines de Gap, St-Auban, L'Argentière, Manosque, Tallard et Sisteron.

Ce tournoi intéressa le nombreux public et se termina assez tard dans l'après-midi. L'équipe masculine de Gap et l'équipe féminine du Sisteron-Vélo remportèrent chacune dans leur catégorie, ce tournoi.

Il nous est agréable de signaler la victoire de l'équipe féminine du Sisteron-Vélo. Cette même équipe, nouvellement formée, disputa au cours de la saison, plusieurs matches et tournois, et se montra une des meilleures formations de la région, avec un joli palmarès.

Quant à l'équipe masculine, également jeune, elle arriva en finale de ce tournoi et ne fut battue que par une équipe fortement entrainée dans ce genre de sport.

Nous adressons nos sportives félicitations aux joueuses, joueurs et dirigeants.

—)o(—

Les matches de baskett furent arrêtées avant les demi-finales afin de permettre au match de foot-ball Ste-Tulle-Sisteron de se dérouler.

Le score de 9 à 0 en faveur des visiteurs nous épargne de faire un compte rendu détaillé. Ce score en dit plus long que ce qu'on peut écrire. Cependant signalons que ce match fut joué sous les regards de quatre arbitres officiels.

BOULE SISTERONNAISE

La Société locale « La Boule Sisteronnaise » montrant de plus en plus de l'activité et malgré un vent froid et violent, les fervents de la boule ont disputé Dimanche dernier un amical Concours de Pétanque à la mêlée, qui a donné les résultats suivants :

1er prix : Richaud Léon, Moullet Firmin, Pau Marcel ; 2e prix : Imbert Léon, Reynaud Paul, Bet Denis ; 3e prix: Brun Alexis, Moullet Marcellin, Didier Clément.

MACHINES A ECRIRE
MAP — MERCEDES — OLYMPIA
portables et de bureau
MACHINES A CALCULER
Librairie LIEUTIER
Tél. 148 — SISTERON — Tél. 148

ASSOCIATION DES SINISTRES. — L'Association invite les sinistrés désireux de vendre leurs dommages de guerre, à s'adresser à la Permanence hebdomadaire du Jeudi, à la Mairie, de 14 à 17 heures, afin de donner tous renseignements utiles sur l'importance du dommage et le prix demandé.

L'Association leur donnera toutes indications utiles, ayant reçu déjà plusieurs demandes d'achat, et pourra les mettre en rapport avec de sérieux acquéreurs.

SORTIE PRINTANIERE DU QUADRILLE. — Demain Dimanche le Quadrille Sisteronnais, aimablement invité par M. le Maire et le Comité des Fêtes de Simiane, se rendra dans cette pittoresque localité pour y rehausser l'éclat de la Fête Patronale.

Cette première sortie est le commencement d'une série qui promet d'être des plus brillantes, car cette année encore notre groupe Folklorique, apprécié depuis si longtemps, est invité, grâce à Mme Massot-Devèze sa présidente, aux grandes Fêtes des Provinces Françaises à Nice.

Nul doute que nos jeunes danseurs et danseuses n'obtiennent une fois de plus le succès triomphal qui les accompagne toujours avec leur entrain bien connu.

Ce sont les meilleurs ambassadeurs et propagandistes de notre vieille cité si renommée pour sa gaieté et ses anciennes traditions.

Nos meilleurs vœux accompagnent demain le Quadrille à Simiane.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de leurs enfants Henri et Monique, M. Decaroli Antoine et M. Alphonse Gustave ont versé la somme de 5.000 francs à répartir comme suit :

500 francs pour la Société Sportive du Sisteron-Vélo ; 500 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » ; 500 francs pour la Croix-Rouge ; 500 francs pour les vieillards de l'Hôpital-Hospice, comme argent de poche ; 500 francs pour les Scouts de France ; 500 frs pour les Eclaireurs de France ; 500 francs pour la Subdivision des Sapeurs-Pompiers ; 500 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques ; 500 francs pour la Société du Ski-Club et 500 francs pour le Syndicat d'Initiative.

Avec nos remerciements, nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

LES JEUNES SOLDATS. — Cette semaine nos jeunes compatriotes de la classe 1950, premier contingent, nous ont quitté pour rejoindre leur corps d'affectation.

Blanc Lucien, C.I.T. Casablanca; Andrieux Lucien, spahis, à Média; Pau Gilbert, C.O..M.A. St-Sulpice-la-Pointe ; De Lullo Giro, Infanterie Coloniale, à Toulon ; Jean Adrien, Artillerie, à Constantine ; Richaud Camille, Service essence à Tlemcen (Algérie).

Nous leur souhaitons à tous bonne santé et un prompt retour.

ASSOCIATION DES MUTILES DU TRAVAIL. — Les adhérents de Sisteron qui n'ont pas encore payé leur cotisation de 1950 sont priés de le faire sans retard auprès de M. Margaillan Sylvain, Rue de Provence en apportant le livret pour coller les timbres.

GUIDES DE FRANCE. — Demain Dimanche 30 Avril, aura lieu dans notre cité, puis dans les bois des environs, le rassemblement annuel des Guides de France du Département.

C'est une joie pour le groupe Sisteronnais d'accueillir ses sœurs de Digne, de Riez et de St-Auban.

Qu'on nous permette de dire à ceux qui nous regarderont quelque peu étonnés, que notre programme est des plus pacifiques et en dehors de toute politique.

Notre promesse est celle-ci :

« Etres prêtes à servir de notre mieux Dieu, l'Eglise et la Patrie, à aider notre prochain en toutes circonstances ».

Nos principes sont les suivants :

« La guide est fière de sa foi et lui soumet toute sa vie ; La guide est fille de France, elle aime son pays ; Le devoir de la guide commence à la maison ».

Notre loi est des plus belles... Si vous voulez la connaître, venez chez nous, jeunes filles, notre groupe est ouvert à toutes.

Comme nous vous connaitrez de belles joies, vous apprendrez à chanter, à jouer, à souffrir.

Sœurs de Digne, de Riez, de St-Auban... venez, Sisteron vous attend.

ENQUETE AGRICOLE de Printemps. — Les cultivateurs ayant ensemencé de céréales (blé, seigle, méteil, orge, avoine) sont invités à venir déclarer en Mairie, les superficies emblavées, avant le 8 Mai.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie Mardi 2, Mercredi 3 et Jeudi 4 Mai.

HYMENEES. — A l'occasion du mariage de M. Roubaud René avec Mlle Marie Girardet, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 500 francs pour le Goûter des Vieux.

A l'occasion du mariage de M. Léone Joseph avec Mlle Andrée Davin, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 frs pour le Goûter des Vieux, 250 francs pour « La Pédale Sisteronnaise » et 250 francs pour le « Sisteron-Vélo ».

Avec nos remerciements, nous adressons aux jeunes époux nos félicitations.

DON. — A l'occasion du paiement de sa retraite, Mme Vve Mévolhon Louise, domiciliée à Mison, a versé la somme de 600 francs à répartir comme suit : 300 francs pour le Bureau de Bienfaisance et 300 francs pour les Anciens Combattants.

Mme Vve Mévolhon remercie également toutes les personnes qui l'ont aidé dans son déménagement.

CONSERVATION DU CADASTRE. Les propriétaires fonciers sont informés que le Conservateur du Cadastre se tiendra à la Mairie de Sisteron les 2, 3, 4, 5 et 6 Mai 1950, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :

Trois Grandes Vedettes
Marlène Dietrich, Edward Robinson et Georges Raft dans
« L'ENTRAINEUSE FATALE »

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
La nouvelle version du grand film
« LA RONDE DES HEURES »

Cette semaine vous lirez dans PARIS-MATCH
L'Homme Mystère de la crise belge: Le Prince Charles.
Rapport secret Américain sur les soucoupes volantes.
Duke Ellington, le Roi du Jazz.
La Mode Masculine 1950.

LISTE DE SOUSCRIPTION pour LE DRAPEAU F. F. I. — Région de Sisteron. — Secteur numéro 2. — Bouchet Raoul 500 ; Laugier Pierre 300; Vézian Eugène 500; Mourier Pierre 300; Chabaud Albert 200; Aubert, Conseiller de la République, 1.000; Gabert et Figuière 500; Durbesson Léon 100; Rolland Ernest 100; Richaud Emile 150; Mouriès Louis, taxis, 100; Blanc Robert 100; Peloux Gaston 500; Turcan Emile 50; Rivas E.D.F. 50; Javel, Châteauneuf-Val-St-Donat 200 ; Bruschini, conseiller général 500; Julien Yves, Les Omergues 100 ; Julien Martial père 50; Rolland Félix 200; Rolland Yves 100; Rullan Jean 100; Marchal Auguste 100; Bontoux André 100; Chevaly SNCF 50; Servidio 100; Richaud PTT 100; Codol Emile 200; Mme André Simone, la Baume 100; Eyssautier Arthur 100;

Remerciements à tous ces généreux donateurs. La souscription continue.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Avril 1950

Naissances : Rémy Jean-Marie Tron ; Jacqueline Mathilde Jeanine Moreau ; Annick Suzanne Fernande Hamon ; Sylvette Marie Christiane Jacomet ; Christiane Annie Claude Barneoud ; Edith Antoinette Jeanne Rolland (tous Avenue de la Libération).

Mariages : René Lucien Roubaud cultivateur et Marie Constance Bernadette Girardet, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Don Antonio José Ortega Blanca, manœuvre et Mauricette Marguerite Suzanne Ben Chaïb, sans profession, domiciliés à Sisetron. — Joseph Léone, bûcheron et Andrée Fernande Annette Davin, s. p.., domiciliés à Sisteron.

Décès : Eugène Auguste Marie Féraud, 62 ans, Route de Noyers.

REMERCIEMENTS

Madame FERAUD et sa famille adresse ses sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Monsieur FERAUD Eugène

mécanicien en retraite à la S.N.C.F.

A LA PENSÉE — ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST — FLEURS — LIVRES
PUT Emile — Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

Tous les CHARBONS
PROFITEZ DES PRIX D'ETE
pour faire votre provision de charbon
Passez dès maintenant votre commande à
Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON

COSTUMES enfants, depuis	3.500
COSTUMES peigné Roubaix	8.000
PANTALONS Gabardine	3.800
COSTUMES Sport Twed	6.900
PANTALONS travail croisé	995
VESTES velours Dames	5.995
Imperméables Dames écossais	2.800
VESTES seules pied de poule	4.995

Voyez n'importe où...
Achetez chez PHILIP...
et conservez la différence.

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

chez MUSSO
Rue Saunerie — SISTERON
VENTE RÉCLAME

COSTUMES hommes drap	4850
COSTUMES peigné	7500
COSTUMES jeunes gens de 14 à 18 ans	4500
COSTUMES garçonnets	3900

et tout ce qui concerne la Confection Femmes et Hommes
RABAIS de 15 °/o
pour les Familles Nombreuses
du 1er au 30 AVRIL
Rendez-vous compte des Prix et de la Qualité.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

IMPORTANT
Pour activer la livraison de vos commandes, nous vous conseillons vivement de les transmettre à Mme CHASTEL...
chez FRANCETTE
15, Rue Saunerie — SISTERON
Correspondant des Galeries Lafayette

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

DES PHOTOS TOUJOURS REUSSIES AVEC L'
Ultra-Fex 6 x 9
appareil simple, précis indéréglable
1785 francs
VENDU A L'ESSAI
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
N° 1 et N° 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières en tous genres
PERRONE — MAGASIN : 59, Rue Droite — ATELIER : au Collet — SISTERON

© VILLE DE SISTERON